



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Avis public Dépôt du rôle de perception

Aux contribuables de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, avis est par les présentes donné par la soussignée, Madame Sylvie Burelle Burelle, directrice générale et greffière-trésorière :

QUE le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2024, est maintenant terminé et déposé au bureau municipal.

QU'IL sera procédé à l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2024.

QUE ces taxes sont payables selon les échéances inscrites.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, 10^e jour de janvier 2024.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale